

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

23_INT_75 - Interpellation Maurice Neyroud et consorts au nom Groupe PLR - Lavaux à jamais sous les projecteurs ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 2 mai 2023, point 2.3 de l'ordre du jour

Texte déposé

La région de Lavaux, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2007, fait l'objet de toutes les attentions.

La loi sur le plan de protection de Lavaux donne des règles en matière de protection du vignoble et d'intégration.

Le PAC lavaux, actuellement entre les mains d'une commission, stipule que tout éclairage nocturne est interdit, à l'exception des éléments nécessaires à la sécurité.

Les communes mettent en place des systèmes automatiques avec détecteurs de mouvements et diminuent les intensités afin d'économiser l'énergie.

La pollution lumineuse et ses effets perturbateurs sur la faune et la nature sont largement reconnus. La nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager que le Grand Conseil a adopté l'an passé qui est en vigueur dès le 01.01.2023 stipule d'ailleurs que :

« L'éclairage public et publicitaire est conçu, aménagé et utilisé de sorte à limiter les impacts sur la faune et favoriser le paysage nocturne naturel. »

Le « Guide paysage » réalisé par la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), donne au chapitre 2.34, de précieuses indications et des pistes à suivre en matière d'éclairage public et de pollution lumineuse.

Malgré toutes ces recommandations, les habitants de Lavaux et les autorités de Puidoux ont constaté que des candélabres ont été installés dans le cadre de la réfection de la RC 780, sur le plat du Dézaley, en pleine zone centrale du bien de l'UNESCO et sur un tronçon isolé ne nécessitant aucune mesure de sécurité particulière. Ces candélabres sont nombreux, ont une hauteur disproportionnée de plus de 10 m, ne sont pas intégrés au paysage, et sont sources de pollution lumineuse importante, sans parler de leur consommation d'énergie.

A la « lumière » de ce qui précède, les signataires de la présente interpellation ont l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Les autorités de la Commune territoriale de Puidoux et/ou la Commission Cantonale de Lavaux (CCL) ont-elles/a-t-elle été/s consultée/s ?
- Quelle est la justification d'installer autant de lampadaires à cet endroit ? L'entrée/sortie du Clos des Abbayes ne saurait justifier cette installation disproportionnée et impactante par des raisons sécuritaires.
- Quels sont les critères techniques retenus pour le dimensionnement des candélabres (nombre, position et hauteur) ?
- Quelle est la puissance des lampadaires mis en place ?

- Partant du principe que ces lampadaires sont à usage et pour la protection des piétons, quelle est la fréquentation du secteur éclairé ?
- Les lampadaires sont-ils équipés de détecteurs de mouvements ?
- Le nombre de 15 lampadaires est-il nécessaire, le cas échéant, est-il envisageable de supprimer les superflus ?

Conclusion

Ne souhaite pas développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Guy Gaudard	PLR
Graziella Schaller	V'L
Elodie Golaz Grilli	PLR
Théophile Schenker	VER
Grégory Bovay	PLR
John Desmeules	PLR
Céline Baux	UDC
Marion Wahlen	PLR
Marc Morandi	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Aurélien Demaurex	V'L
Martine Gerber	VER
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Florence Gross	PLR
Patrick Simonin	PLR
Olivier Petermann	PLR
Sébastien Humbert	V'L
Pierre Fonjallaz	VER
Sergei Aschwanden	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Pierre Kaelin	PLR

Signataire	Parti
Georges Zünd	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Valérie Zonca	VER
Anna Perret	VER
Jean-François Chapuisat	V'L
Monique Hofstetter	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Claude Nicole Grin	VER
Jean-Daniel Carrard	PLR
Daniel Ruch	PLR
Alexandre Berthoud	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Laurence Bassin	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Philippe Germain	PLR
Nicola Di Giulio	UDC
Jean-Louis Radice	V'L
Regula Zellweger	PLR
Nicole Rapin	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Jean-Franco Paillard	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[r+41213160500](tel:+41213160500)(tel:+41213160500).

[info.grandconseil\(at\)vd.ch](mailto:info.grandconseil@vd.ch)(javascript:linkTo_UnCryptMailto(%27qempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g%27);)

[r Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).